

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : 2801 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : S.A.I.E.K. A.Bala.LelKA)AK

Date de naissance : 01-01-1947

Adresse : SALMIA II Rue 28. FIANA 68 N° 1
casablanca

Tél. : 0661933520 Total des frais engagés : 30.000.00 Dhs



Cachet du médecin :

Date de consultation :/...../.....

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :
Mulu Mulu

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Mulu Mulu

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le :/...../.....

Signature de l'adhérent(e) :
Mulu Mulu

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/10/2011	Actes	Actes	100000	 

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
 LABORATOIRE ABORATE 104, Bis Avenue de l'Indépendance 4, Bis Angle Bd. du 20 Août Dr. E. S. H. et Dr. A. B. B.	10/10/2011	100000	3000.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

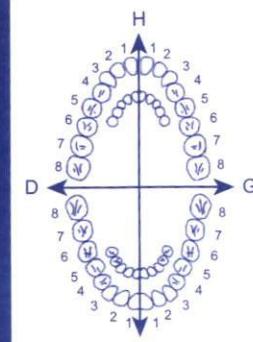
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

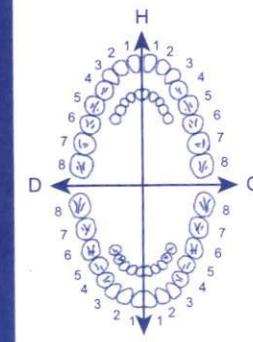
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

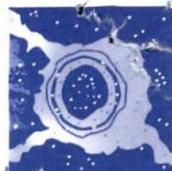
H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN

Dr. SEKKAT F. Dr. BRITEL A.

DEMANDE D'EXAMEN HISTO - CYTOPATHOLOGIQUE

Ordonnance du docteur : *DR EL MRINI*

Nom et prénom : M. SADEK ABDELKADER
Né le : 01/01/1947 MR MME MLLE ENF

Age : CJ021IO7070950



Référence :

Siège et nature du prélèvement :

Cytologie :

- Frottis de dépistage : - Vagin Exocol Endocol Endometre

- Date des dernières règles :

- Traitements éventuels :

Renseignements cliniques et paracliniques : *Acide urique*

Prurit (3+4)

PL lekam restante am

2 VS - 2 defens

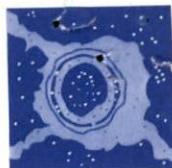
Coupe de l'utérus

Radiographies : *U*

LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES
IBN KHALDOUN
104, Bis Angle Bd. Abdelmoumen et Rue Chatila
Dr. F. SEKKAT
Dr. A. BRITEL

Date *07/08/2021*

Signature : *Professeur EL MRINI Maher
Chirurgien Urologue
76, Bd Abdelmoumen - Casablanca
0522 25 36 36 - Fax 05 22 25 25 8*



LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN

Dr. SEKKAT F. Dr. BRITEL A.

FACTURE

FACTURE : 4934

CASABLANCA LE : 10/09/2021

Analyses effectuées le: 10/09/2021

Pour.....: **Mr. SADEK ABDELKADER**

Sur prescription du: Dr ELMRINI.M

Code.....: 2AX3481



Organisme.....:

Montant Net : 3000.00

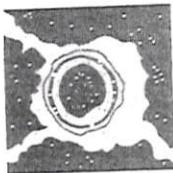
Dhs

Arrêtée la présente facture à la somme de :
TROIS MILLES Dhs 00 Cts

رر، زاوية عبد المؤمن - 1، زنقة شاتلا - الدار البيضا - الهاتف : 0522 . 99 . 37 . 20/21 - الفاكس : 0522 . 99 . 37 . 86
104 bis, Angle Bd Abdelmoumen - 1, Rue Chatila - Casablanca - Tél.: 0522.99.37.20/21 - Fax : 0522.99.37.86

Email : laboratoire.ibnkhaloun@gmail.com
I.F : 01085932 - Patente : 34772143 - ICE : 001676411000013

LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE
PATHOLOGIQUES
IBN KHALDOUN
104, Bis Angle Bd. Abdelmoumen et Rue Chatila
Dr. F. SEKKAT
Dr. A. BRITEL



LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN

Dr. SEKKAT F. Dr. BRITEL A.
ANATOMOCYTOPATHOLOGISTES

Nom : SADEK ABDELKADER

Docteur : ELMRINI.M

Age : 74A ans

Date de réception : 10/09/2021

Organisme :

Code Patient : 2AX3481

Organe : Prostate.

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES : Adénocarcinome prostatique (3+4).

- 1/- Prostatectomie radicale avec deux vésicules séminales avec deux déférents.
- 2/- Curage ganglionnaire iléo-obturateur droit.
- 3/- Curage ganglionnaire iléo-obturateur gauche.

I/- Prostatectomie radicale :

Reçu une pièce de prostatectomie radicale pesant 50g, mesurant 5x5x3,5 cm.

Les vésicules séminales de 2 cm.

Les canaux déférents sont de 2 et 3,5 cm.

Cette pièce est débitée pratiquement en totalité selon le modèle de Stand Ford.

L'examen histologique des différents prélèvements montrent un processus tumoral carcinomateux intéressant essentiellement la région périphérique au niveau des deux lobes prostatiques, il s'agit d'un processus carcinomateux constitué de structures tubulaires de taille petite à moyenne, lassées les unes contre les autres, réalisant parfois de larges amas creusés de multiples lumières rigides avec des atypies cytonucléaires manifestes évoluant au sein d'une stroma réaction fibreuse avec importante dissociation du tissu musculaire lisse. Ce processus est individualisé au niveau de ceux lobes de la région postérieure avec infiltration focale du tissu graisseux en périphérie aussi bien à droite qu'à gauche et avec des marges de résection négatives.

Les prélèvements effectués au niveau de l'apex montrent une infiltration à droite avec une marge de résection négative, la base n'est pas infiltrée.

Les différents prélèvements effectués à la base d'insertion des vésicules séminales montrent une infiltration des vésicules séminales en extra-prostatique.

II/- Curage ganglionnaire à droite: renferme trois ganglions non métastasiques, dont le plus grand est de 12 mm de grand axe.

III/- Curage ganglionnaire à gauche : six ganglions ont été individualisés, dont le plus grand est de 10 mm de grand axe, non métastasiques

CONCLUS ON : - Adénocarcinome prostatique grade 4+3 score 7 selon la classification de Gleason modifiée, groupe 3 ISUP ; intéressant les deux lobes ; l'apex et l'insertion des vésicules séminales, extra-prostatique.
- Marges de résection chirurgicale négatives.
- Soit stade pT3bN0 selon la classification TNM.

Signé : DR F.SEKKAT